OCCITANIE

En 2020, plus de décès et toujours moins de naissances

Ne pas diffuser avant	
18 H 00	30 mars 2021
EMBARGO	

Insee Flash Occitanie • n° 108 • Mars 2021

En 2020, le déficit naturel s'accentue en Occitanie. En effet, d'une part, le nombre de décès augmente, avec l'arrivée des générations du baby-boom aux âges de forte mortalité et le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19. Et d'autre part, les naissances diminuent sous l'effet d'une baisse de la fécondité.

Au 1er janvier 2021, l'Occitanie compte 5 986 000 habitants. La région devient ainsi la 4e région française la plus peuplée, devançant désormais les Hauts-de-France. En 2020, 62 495 habitants sont décédés dans la région, un chiffre jamais atteint depuis au moins un demi-siècle. Les naissances, au nombre de 57 331, sont toujours insuffisantes pour rétablir l'équilibre naturel. Depuis 2017, la région connaît un déficit naturel qui s'accentue au fil des ans ►**figure 1**. Ce déficit naturel contribue à faire baisser la population régionale à hauteur d'un habitant pour mille en 2020. En France métropolitaine, les naissances restent supérieures aux décès et l'excédent naturel contribue à faire progresser la population d'un habitant pour mille. Les arrivées en provenance de l'extérieur de la région permettent cependant de conserver une croissance démographique soutenue. Au final en 2020, la population occitane augmente de 0,6 % ►**données complémentaires 1**, contre + 0,2 % en métropole, ce qui correspond à l'équivalent de 37 500 habitants supplémentaires. La progression est nettement moins importante que dix ans auparavant. En effet, entre 2000 et 2012, la région gagnait en moyenne 60 300 habitants par an.

► 1. Évolution des naissances et des décès en Occitanie depuis 1975

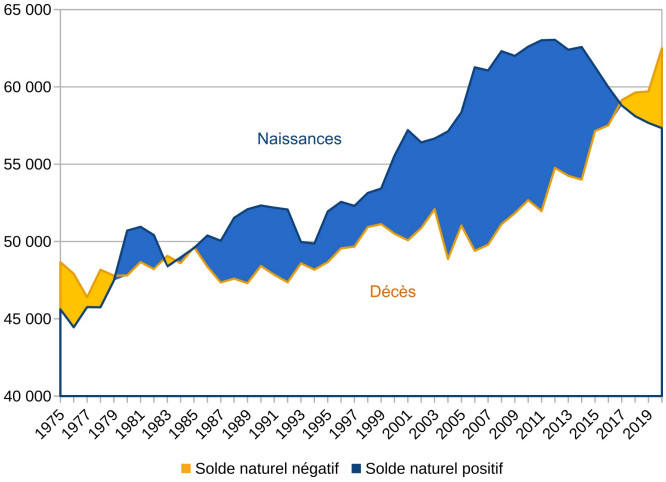

Source : Insee, État civil

Une surmortalité plus faible qu'en France métropolitaine

En 2020, 62 495 habitants sont décédés en Occitanie, toutes causes confondues, soit 2 788 de plus qu'en 2019. Cette hausse de 4,7 % est bien inférieure à celle qui a touché la France métropolitaine (+ 8,9 %). Moins impactée par la première vague de Covid-19, la région subit néanmoins un excédent de décès de forte ampleur à compter de l'automne lors de la seconde vague.
D'une année sur l'autre, l'évolution du nombre de décès résulte de la combinaison de deux phénomènes. D'une part, du vieillissement de la population, qui s'accentue avec l'arrivée des baby-boomers à des âges de forte mortalité ; d'autre part, des conditions de mortalité, qui fluctuent d'une année sur l'autre. Des gains d'espérance de vie continuent d'être obtenus grâce aux progrès dans la lutte contre les cancers et les maladies cardiovasculaires. Mais ponctuellement, des phénomènes exceptionnels peuvent influer sur le nombre de décès (grippe, canicule, Covid-19). Spécifiquement sur l'année 2020, au-delà de la pandémie qui a

► 2. Évolution annuelle des décès en Occitanie décomposée selon les effets du vieillissement et des conditions de mortalité

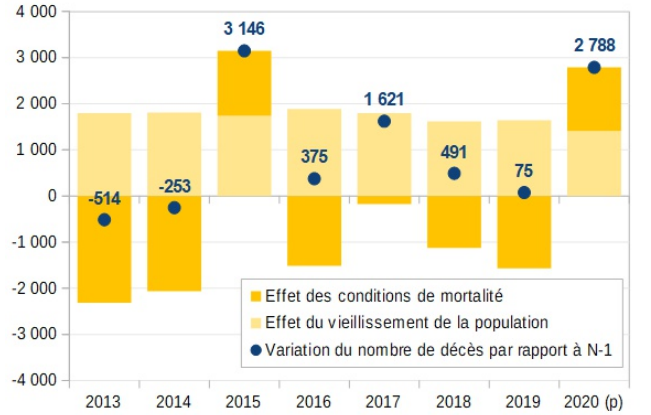

Lecture : en 2013, deux effets contraires ont joué sur l'évolution du nombre de décès : pris seul, le vieillissement de la population aurait dû être à l'origine de 1 799 décès supplémentaires. Mais les conditions de mortalité favorables ont évité 2 313 décès. Il en résulte 514 décès de moins qu'en 2012.
Source : Insee, état civil, estimations de population

touché les plus âgés, l'année a été marquée par une saison grippale de faible intensité et des décès aux âges les plus jeunes moins nombreux (diminution des conduites à risque et des accidents en raison du confinement ou du couvre-feu).
Ainsi, les 2 788 décès supplémentaires enregistrés en 2020 peuvent se décomposer selon ces deux facteurs, sans présager des causes effectives de décès. Prise seule, l'augmentation du nombre de personnes âgées sur l'année aurait dû être à l'origine de 1 405 décès en plus ►**figure 2**. Cependant, les conditions de mortalité exceptionnelles de cette année ajoutent un excédent de 1 383 décès.

La hausse des décès concerne surtout les 65 ans ou plus

En 2020, la surmortalité touche essentiellement les 65 ans ou plus ►**encadré**. Le taux de mortalité de cette population s'établit à 39,1 décès pour 1 000 habitants en Occitanie, en hausse de 1 point par rapport à 2019. Celui des moins de 65 ans est stable, à 1,8 décès pour 1 000 habitants.

►L'impact des variations des conditions de mortalité sur les 65 ans ou plus en Occitanie

Les causes de décès varient notablement selon l'âge et le sexe des personnes. Avant 65 ans, les décès sont considérés comme prématurés. Après, l'âge devient naturellement le principal facteur. Ainsi, pour isoler les variations des conditions de mortalité et leur impact chez les plus âgés, il est nécessaire de faire abstraction des effets du vieillissement de la population. Pour cela, on fait appel à des taux de mortalité dits « comparatifs », qui permettent de chiffrer les décès des 65 ans ou plus en l'absence d'évolution de la pyramide des âges de la région depuis 2011 ►**définitions**.
Au regard du taux de mortalité des 65 ans ou plus (qui tient donc compte du vieillissement), le taux comparatif de mortalité est mécaniquement inférieur. Il a également une tendance marquée à la baisse, représentative des gains d'espérance de vie ►**figure 3**. Les phénomènes exceptionnels qui influent sur la mortalité sont bien visibles. Le taux comparatif de mortalité augmente ainsi nettement en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire (+ 1 point) mais également en 2015 (+ 1,2 point), année qui a connu un fort épisode de grippe entre janvier et mars.

► 3. Taux brut et taux comparatif de mortalité pour la population des 65 ans ou plus en Occitanie

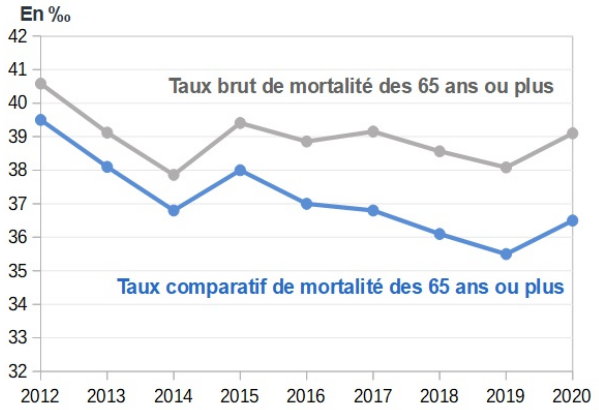

Lecture : en 2020, le taux de mortalité, dit taux brut de mortalité, des 65 ans ou plus s'élève à 39,1 décès pour 1 000 habitants de la région. Le taux comparatif permet de déterminer une mortalité où les effets du vieillissement de la population auraient été gommés : il s'élève à 36,5 décès pour 1 000 habitants.

Source : Insee, état civil, estimations de population

L'espérance de vie à 65 ans ►**définitions** serait de 19,7 ans pour les hommes et 23,2 ans pour les femmes[1]. Elle se réduirait par rapport à 2019 : les hommes comme les femmes perdraient 0,2 année d'espérance de vie (respectivement 0,6 et 0,3 année pour la France métropolitaine).

Le nombre de naissances continue de diminuer

Après avoir été particulièrement nombreuses pendant dix ans, les naissances amorcent une inflexion à la baisse à compter de 2015. Elles passent sous la barre des 60 000 en 2016 et ne cessent de diminuer depuis. En 2020, 57 331 bébés ont vu le jour en Occitanie. C'est 335 de moins qu'en 2019, soit une baisse de 0,6 %.
L'évolution des naissances est liée à deux facteurs. Premier facteur, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants : alors que cette population diminue en France métropolitaine depuis les années 1990 (avant d'atteindre un palier à partir de 2016), elle est globalement stable dans la région. L'attractivité de la région explique ce maintien. Second facteur, l'évolution de la fécondité de ces femmes. Après avoir fluctué autour de 1,9 enfant par femme durant une dizaine d'années, l'indicateur conjoncturel de fécondité ►**définitions** accuse une nette diminution en 2015 : il passe de 1,87 à 1,83 enfant par femme en Occitanie. Il continue ensuite à diminuer et s'établit maintenant à 1,7 enfant par femme (1,8 en métropole). Comme ailleurs, les femmes ont leurs enfants de plus en plus tard (en moyenne à 31 ans, contre 27 ans quarante ans auparavant).
Ainsi, entre 2019 et 2020, la baisse des naissances (- 335) résulte quasi intégralement de la diminution de la fécondité ►**données complémentaires 2.**

[1] Estimations provisoires

Magali Flachère (Insee)

►Définitions

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité à chaque âge observés l'année considérée demeuraient inchangés.

Le **taux de fécondité** à un âge donné correspond au nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population de toutes les femmes du même âge.

L'**espérance de vie à 65 ans** est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 65 ans dans les conditions de mortalité par âge de l'année.

Le taux comparatif de mortalité est défini comme le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge et par sexe qu'une population de référence (ici, la population moyenne d'Occitanie sur les années 2009 à 2011). Le taux comparatif est ainsi calculé en pondérant les taux de mortalité par âge et par sexe observés dans la population par la structure par âge et par sexe de la population de référence.

►Pour en savoir plus

- « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première* n° 1846, mars 2021
- « La fécondité baisse moins dans les grandes métropoles », *Insee Première* n° 1838, février 2021
- « Davantage de décès que de naissances en Occitanie depuis 2017 », *Insee Analyses Occitanie* n° 94, juillet 2020

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

Bureau de presse
05 61 36 62 85

ISSN : 2493-4704

© Insee Occitanie
www.insee.fr

Ne pas diffuser avant
18 H 00 | 30 mars 2021
EMBARGO

web

Insee